

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

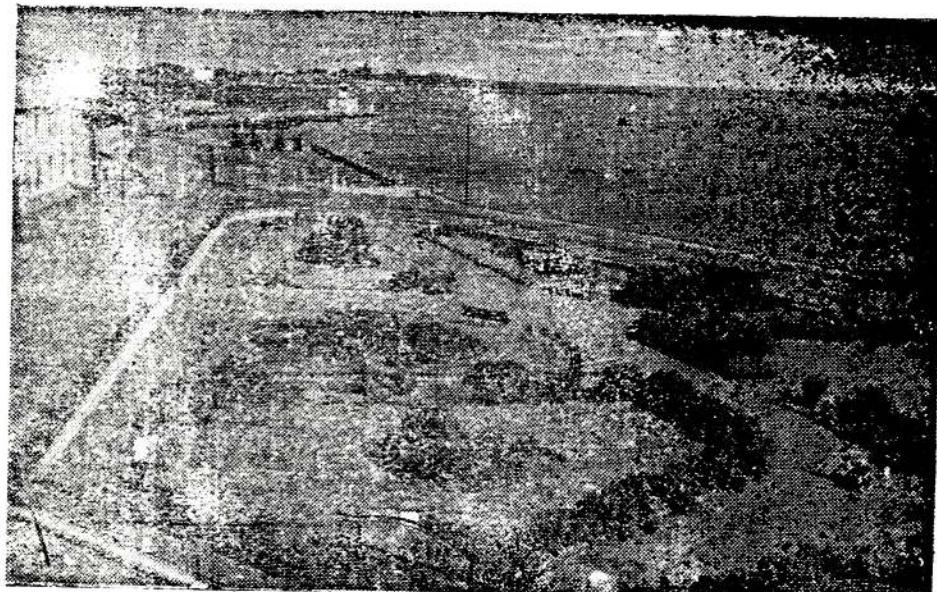


LE ROYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

JANVIER 1948

(25^e année. — No 289)



Le square Joffre.

Administration:

Abonnements :

St Pierre : 30 f. ; France : 40 f.

Canada : 50 f. ; Stranger : 60 f.





Calendrier du Mois de Février 1948

1 Dimanche de la Sexagésime.— A 2 h., Vêpres, salut et procession mensuelle.

2 Lundi— Fête de la Purification de la B. Vierge Marie.— Anniversaire de la mort en 1852 du Vénérable Serviteur de Dieu. François, Marie, Paul Libermann, un des fondateurs de la Congrégation du St Esprit et du St Cœur de Marie.— (La bénédiction des cierges a lieu le dimanche suivant).— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

3 Mardi.— St Blaise, év. et martyr.

4 Mercredi.— St André Corsini, év.

5 Jeudi— Ste Agathe, vierge et martyre.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

6 Vendredi.— 1^{er} du mois.— St Tite, év.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir, à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

7 Samedi.— St Romuald, abbé.— Le soir à 6 h., chapelet et Salut.

8 Dimanche.— Dimanche de la Quinquagésime — Solennité de la Purification. A la messe de 6 h. 30, com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— A la Messe de 9 h., bénédiction des cierges et Procession.— Après la messe des enfants le T. S. Sacrement sera exposé pour les prières dites des *Quarantes Heures*.— A 2 h., Vêpres, et chapelet— Le soir à 8 h., chant des Complies, procession du T. S. Sacrement à l'intérieur de l'Eglise.— A 9 h., adoration nocturne pour les hommes à la chapelle du St Esprit.

9 Lundi.— St Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement.— Le soir, à 8 h., complies et bénédiction.— A 9 h., adoration nocturne comme la veille.

10 Mardi.— 2^{ème} du mois.— Ste Scolastique, vierge.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement.— Le soir, à 6 h., complies et bénédiction.

11 Mercredi.— Mercredi des Cendres et commencement du Carême.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.— Avant la messe de 8 h., bénédiction et imposition des Cendres.— Le soir, à 8 h., instruction du Carême et imposition des Cendres à ceux qui ne les auraient pas reçues le matin.

12 Jeudi.— Les 7 Fondateurs de l'ordre des Servites.

13 Vendredi.— Le soir à 8 h., Chemin de la Croix et salut.

15 Dimanche.— 1^{er} Dimanche de Carême.

16 Mercredi.— Quatre-Temps.— Le soir, à 8 h., instruction de Carême et salut.

20 Vendredi.— Quatre-Temps.— Ce soir à 8 h. Chemin de la Croix et salut.

12 Samedi.— Quatre-Temps.

22 Dimanche.— 2^{ème} dimanche du Carême.— Après les Vêpres, réunion des Enfants de Marie à la chapelle du St Esprit.

23 Lundi St Pierre Danien, conf.

25 Mercredi.— St Matthias, apôtre.— Le soir à 8 h., instruction du Carême et Salut.

27 Vendredi.— Le soir à 8 h. Chemin de la Croix et Salut.

28 Samedi — St Gabriel de l'Adolorata.— A 7 h. messe et com. mensuelle des Enfants de Marie.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

29 Dimanche.— 3^{ème} Dimanche du Carême.— A 2 h., Vêpres, SERMON pour l'OUVERTURE de la MISSION des HOMMES et des JEUNES GENS



salut.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle du St Esprit.

N. B.— *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclus, il y aura, chaque soir à 8 h., une instruction pour les Hommes et Jeunes Gens. Tous sont invités à prendre place dans les bancs de la nef ; les tribunes seront fermées. Après l'instruction du vendredi soir, aura lieu la quête dite de la mission.*

Actes Paroissiaux

DU 15 DÉCEMBRE 1947 AU 15 JANVIER 1948

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 20 décembre, CORMIER Nadia-Marie ; Parrain : Pierre Beaupertuis ; Marraine : Marie Cormier. — Le 21, BRIQUET Marie-France ; Parrain : Jacques Patte ; Marraine : Antoinette Roverch. — Le 26, SIEGFRIED Thérèse-Lucienne ; Parrain : Lucien Petitpas ; Marraine : Raymonde Siegfriedt. — Le 28, DELAGE Jeannine-Josiane ; Parrain : Jean Le Bars ; Marraine : Larralde Jeanne. — BREACK Jacqueline-Marie ; Parrain : Gabriel Jaccachury ; Marraine : Marie-Joseph Jaccachury. — BELLOCQ Geneviève-Marie ; Parrain : André Bellocq ; Marraine : Lina Rose. — Le 1er Janvier 1948, DERIVE Kelly-Catherine ; Parrain : Martin De Arburn ; Marraine : Madeleine Siegfriedt. — Le 7, ARROZAMÉNA Michel-Francis ; Parrain : Arsène Lubriaga ; Marraine : Irène Arrozaména. — Le 8, URTIZBÉRÉA Bernard-Charles, Parrain : Gérard Disnard ; Marraine : Blanche Lambert. — Le 11, RENOU Danielle-Ginette ; Parrain : Georges Lesénéchal ; Marraine : Marie Renou. — CORMIER Bernard-Gustave ; Parrain : Gustave Espagnol ; Marraine : Blanche Cormier.

MARIAGES—Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 27 décembre, CORMIER Emilien et Etcheverria Marie-Madeleine. — Le 30, LAFARGUE Gustave et SOLIER Anita. — Le 8 janvier, POIRIER Georges et CAMBRAI Marie-Thérèse. — SIEGFRIEDT Roger et Yvon Huguette. — Le 14, SERVAIN Jean et DERRIBLE Marie-Marguerite. — Le 15, LAFARGUE Pierre et CAMBRAI Juliette.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 18 décembre, Marie-Louise Robert, née Dugué, 61 ans. — Le 30, Noël, Jean-Baptiste Derrien, 48 ans.





Méditation pour le Carême

« Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. » Je dis cela, comme je pense, du fond du cœur.

Dès le seuil du Carême, à peine rentré en moi-même, à peine saisi par les graves réflexions qui s'imposent (« Souviens-toi, homme que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. ») l'humilité du Centurion s'exprime par ma bouche, par toute mon âme.

Oh ! demain, peut-être, je rejimerai, j'ergoterai.

Aujourd'hui je reconnais, je constate, j'avoue. L'orgueil s'est évaporé. Il reste, devant vous, sans amour-propre comme sans respect humain, un pauvre homme qui parle en toute sincérité ; « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. »

Cette maison, ma « maison » est bien petite,

L'infini n'entre pas dans le fini. Impossibilité absolue. Cependant, je sais que vous avez fait tout avec rien, que vous avez donné les plus humbles commencements à des magnifiques choses.

Je sais.... et malgré cela, ma conscience intimé, le sens moral, un pressentiment infaillible m'affirment, elle est trop petite, beaucoup trop petite.

Créée par et pour l'amitié divine, pour de grands destins rachetée par le Fils de Dieu, qu'est-ce qui occupe cette âme ? Qu'est-ce qui habite cette « maison » des bagatelles de quoi je me vêtirai, je me nourrirai ? Comment gaspillerai-je le fruit de mon travail et les heures de mes journées ?.... Trop encombrée d'inutilités, ma maison est trop petite, beaucoup trop petite.

Le Carême est l'époque du grand nettoyage....

Et puis celle est vide, mettons.... presque totalement vide de ce qui doit la « meubler ». Aux murs, des panoplies d'éclats desséchés, des volontés jamais réalisées ; dans les coins, quelques commencements de vertu ; pour s'asseoir, pour se reposer, rien de solide, de bien établi. Le lieu manque du confortable le plus élémentaire, je n'ai même pas su y mettre des papiers peints, me parer des mérites des autres. Que de saints mon saint patron le premier, m'auraient prêté à vie, m'auraient généreusement donné, si je les en avais priés !

Mais non, vide ou quasiment. Il n'y a que des désirs sans consistance, pauvres fleurs qui languissent sans eau ni soleil.

O Jésus, vraiment ne franchissez pas le seuil de ma porte, passez vo-



tre chemin « Je ne suis pas digne que vous entrez dans ma maison. »

Elle est trop petite, elle est vide. Bien plus, hélas ! elle est sale. Presque tous les péchés capitaux y ont laissé leurs souillures.

Cela est laid. Cela sent mauvais.

Elle n'est donc pas si vide que je disais. Depuis longtemps, depuis bien longtemps, des ordures s'entassent à la même place.

Les retraites annuelles ont balayé, lavé, expulsé. Et de mauvaises heures ont tout réintégré ; « l'esprit mauvais est rentré, avec sept autres esprits plus mauvais que lui ; et l'état de cet homme (que je suis) est pire que le premier. »

Donc un vrai taudis ! absolument inhabitable.

Et pourtant si, mon Dieu, il y a quelque chose d'appréciable, de présentable : la connaissance où je suis, de mon état présent.... de ma petitesse, de ma nudité, de ma saleté.... Et vous aimez, mon Dieu, la sincérité, l'humilité qui me font les découvrir.

Au moins je n'ai pas d'orgueil. Au moins, si j'arrive à progresser, ce carême, je commencerai par le commencement, je ne bâtrirai pas dans le vide ; je saurai où mettre la décoration et la propreté. Je n'aurai pas l'air d'un sépulcre blanchi.

Le publicain, la chananéenne, le centurion, tant d'autres ont séduit le Maître, par la netteté, la simplicité de leur attitude. Arriverai-je à cette claire vision de ma misère, de mon néant en ce carême ?

La pauvreté d'esprit ne serait-ce pas, précisément cela, avant tout ? Se vider de soi, de son égoïsme, c'est faire la place libre à l'Esprit Saint. Reconnaître son impuissance, c'est déjà éprouver le besoin de Dieu.

Pour que l'entrée en grâce me soit accordée, il dépend seulement de ma bonne volonté. Ce temps de carême est un temps de salut. J'en profiterai pour nettoyer, pour orner ma « maison ».

Cours particuliers

Préparation au Certificat d'études

Algèbre -- Géométrie

S'adresser à M. Louis BOUVET



Un échange de lettres entre le président Truman et le Saint-Père

M. Truman a adressé une lettre au Souverain Pontife. Elle a été remise au Pape par M. Myron Taylor, représentant personnel du président des Etats-Unis au Vatican, au cours de l'audience que lui a accordée le Saint-Père le 24 août.

Le Pape a répondu au président Truman le 27 août.

Ces lettres traitent de l'« établissement de la paix dans le cadre d'un ordre moral universel » et de l'« allégement des souffrances humaines dans de nombreuses parties du globe ».

Le président Truman précise dans sa lettre qu'il a exprimé à M. Taylor son désir de voir celui-ci regagner Rome et reprendre ses échanges de vues avec le Souverain Pontife.

« Ces échanges de vues, poursuit-il, ont toujours profondément contribué à l'établissement d'une paix solide et durable et au renforcement des idéaux des peuples de ce monde en recherchant un ordre moral mondial organisé dans le cadre de l'existence même des nations. »

« Les tâches auxquelles nous faisons face, ajoute le président Truman, sont formidables. A moins que les forces morales du monde n'unissent aujourd'hui leurs énergies, le découragement deviendra toujours plus profond et la puissance et l'efficacité qui seraient ainsi perdues par des forces morales seraient simultanément regagnées par ces autres forces qui ne cherchent qu'à détruire les précédentes.

Une paix durable ne peut être établie que sur les principes chrétiens. En tant que nation chrétienne, notre plus grand désir est de travailler avec les hommes de bonne volonté pour bannir la guerre et les causes de guerre de ce monde, dont le Créateur a désiré que tous les enfants puissent vivre dans la paix et dans la confiance mutuelle. »

Après avoir exprimé « sa foi dans le triomphe inévitable de la vérité, de la liberté et de la justice », le président Truman ajoute :

« A travers la loi, les desseins de Dieu prendront forme dans le cœur et dans les actes de l'homme. Je crois avec une profonde conviction que ceux qui ne reconnaissent pas leurs responsabilités envers Dieu tout-puissant ne peuvent accomplir pleinement leurs devoirs envers leurs frères. »

Et M. Truman conclut :

« J'ai demandé à M. Taylor de vous exprimer ces points de vue et de vous dire que je désire coopérer avec votre Sainteté, comme avec tous ceux qui guident les forces morales dans le monde. Notre but commun



est d'accroître et de revivifier la foi des hommes dans les valeurs éternelles, quels que soient les obstacles qui puissent se dresser sur notre chemin. »

Dans sa réponse au président des Etats-Unis, le Souverain Pontife exprime sa satisfaction « pour ce nouveau témoignage de la détermination d'un libre et grand peuple de se consacrer à la noble tâche de renforcer les fondations de cette paix que tous les peuples de la terre désirent. »

« Personne, ajoute le Pape, ne souhaite plus que Nous le succès de cette entreprise. »

Comment jeter les bases d'une paix durable parmi les nations ? » demande ensuite le Souverain Pontife. « Les bases d'une telle paix, dit-il, ne peuvent être solides que si elles reposent sur la foi en le seul et vrai Dieu, le Créateur de tous les hommes. Une fois que l'Etat, en excluant Dieu, se fait la source des droits de la personne humaine, l'homme est réduit à la condition d'un esclave susceptible d'être exploité pour les buts égoïstes du groupe qui parvient à s'assurer le pouvoir. L'ordre de Dieu est bouleversé, et l'histoire démontre clairement à ceux qui veulent voir clair que le résultat inévitable de ce bouleversement, c'est la guerre. »

Le Pape pense qu'il ne sera pas difficile pour le Président Truman de trouver à travers le monde des hommes disposés à coopérer à pareille entreprise. « La vérité, dit-il, n'a rien perdu de sa force et pourra rallier à sa cause les esprits les plus nobles et les plus clairvoyants. »

« Votre Excellence et tous ceux qui défendent les droits de la personne humaine, dit encore le Souverain Pontife, trouveront une coopération extrêmement cordiale de la part de l'Eglise de Dieu : tutrice fidèle de la vérité éternelle, aimant tous les hommes, elle s'est faite depuis sa naissance, il y a deux mille ans, protectrice de l'individu contre le despote, du travailleur contre l'opresseur, de la religion contre la persécution. Elle ne peut arriver à un compromis avec l'ennemi avoué de Dieu. En essayant, avec toutes les ressources en son pouvoir, de conduire les hommes et les nations vers une vision claire de leurs devoirs envers Dieu, l'Eglise continuera, comme toujours, à donner sa contribution la plus efficace à la paix du monde et au salut éternel de l'homme. »

S. S. Pie XI remercie le président Truman de lui avoir donné la possibilité de dire un mot d'encouragement « à tous ceux qui cherchent à consolider la fragile structure de la paix ».

« La charité dont le peuple américain a fait preuve à l'égard de tous ceux qui souffrent, un peu partout dans le monde, dit en conclusion le Pape, est un témoignage sûr de son désir sincère d'une paix et d'une prospérité universelles. La vaste majorité des peuples du globe, Nous en sommes certains, partage ce désir, même dans les pays où la libre ex-



pression est jugulée. Il n'y a point de place pour le découragement ou le relâchement de ces efforts. Sous le signe de la Providence de Dieu, notre Père à tous, ce qui est bon, sacré et juste, finira par prévaloir. »

(A. F. P.)

Sagesse

Le gouvernement qui veut se débarrasser à la légère des difficultés qui l'écrasent, n'a qu'à accepter toutes les revendications. Il n'y aura pas de grève, tout le monde sera content — mais, en deux ou trois mois, il faudra ajouter un zéro aux barèmes des salaires.

Pour mettre un pays en inflation, il suffit d'augmenter les salaires sans augmenter le pouvoir d'achat des salaires. Augmenter la production : voilà le *to be or not to be*, voilà l'essentiel du problème.

Extrait de « *La Croix* »

HALYONAC

ECHOS du MOIS

Dimanche 21 décembre. — Depuis bien longtemps nous attendions cette séance théâtrale donnée au profit de l'embellissement de notre église ; on chuchotait les noms des interprètes, on épiloguait sur de nouveaux décors etc. etc.

Et maintenant elle est passée, laissant derrière elle un goût très prononcé de « revenez-y ». On parle, sans ménager les louanges, de Madame Guy-Robert et de sa nièce Lucile, du capitaine Tic et de son domestique Horace, de M.M. Désambois et Célestin Magis ; on se prend à fredonner et la « Prière à la Madone » et la « Romance de Maître Pathelin » et « l'Hirondelle » et « l'Angelus de la Mer » tout cela si bien rendu, sans parler des intermèdes de la « Lyre St Pierraise » qui prêta gracieusement son concours et de l'accompagnatrice au piano, toujours si dévouée.

Il resterait à donner une idée du buffet et des lots tirés au sort ; mais il faut y renoncer tant ce serait long et difficile. Nous nous contenterons de dire un sincère et grand merci à tous ceux et celles (et ils sont légion) qui ont bien voulu contribuer à garnir toutes ces tables, à tous ceux et celles qui, de façon ou d'une autre, nous ont prêté leur concours et enfin à toute la population qui, pour aider Monseigneur à couvrir les frais de l'embellissement de notre église, a bien voulu honorer de sa présence cette soirée donnée à trois reprises différentes.



Noël. — Cette fête, si chère à nos enfants, continue de plaire à tous, grands et grandes, témoin la belle assistance à la messe pontificale de minuit et cela, malgré un temps exécrable : une vraie tempête de neige !

Eglise brillamment éclairée, chants multiples et traditionnels auxquels nos enfants prirent part comme l'an dernier, nombreuses communions... bref ! rien ne manqua pour célébrer dignement l'anniversaire de la naissance de l'Enfant-Dieu, notre Sauveur.

1^{er} janvter 1948. — Comme à l'ordinaire, Monseigneur offrit à tous du haut de la chaire, ses vœux les meilleurs de « Bonne et Sainte Année » puis fit le tour d'horizon sur l'année écoulée. Dans les chiffres, rien de sensationnel : ce sont à peu de chose près les mêmes que pour l'année 1946. En 1947, il y a eu 35 mariages, 52 décès, 106 naissances.

Monseigneur n'insista donc pas mais il prit occasion de ce jour pour une sage mise au point concernant des bruits d'activité politique de la part du clergé lors des élections. « Je ne crains pas de le dire : aucune pression n'a été exercée par quiconque d'entre nous en faveur de tel ou tel candidat. Quand à ce que nous avons pu dire en conversations particulières concernant nos idées politiques, les parties ou les candidats, mon Dieu ! mais nous sommes ! bres comme quiconque. Oser dire le contraire, c'est nier que nous sommes en démocratie et que, nous, vos prêtres, avons aussi combattu pour garder, toutes les libertés auxquelles nous sommes, et avec raison, tant attachés. J'ai attendu, poursuit Monseigneur, que la fièvre des élections fut passée pour vous parler ainsi ; mais il était de mon devoir de le faire.

Ceci fait, j'ajoute sans arrière-pensée, que la bonne impression que j'ai eu de vous lors de mon arrivée et au cours de ma 1^{re} année de présence dans l'archipel, ne s'est pas démentie, bien au contraire : vous êtes toujours aussi généreux pour vos prêtres et pour leurs œuvres que par le passé ; je n'en veux pour preuve que l'aide substantielle apportée par vous depuis des mois afin de payer le coût des travaux entrepris dans votre église. Ceci vraiment est un encouragement précieux pour moi et me fait regarder l'avenir avec confiance ».

Vacances de Noël. — Elles furent, cette année, encore remplies d'arbres de Noël et de collations à la mode St Pierraise, lesquelles ne sont pas à dédaigner pour autant, loin de là. Demandez-le donc aux petits gars du Frère André, aux Ames vaillantes de Mère Jean, aux Guides et Scouts.

Toutes ces joyeuses réunions, entre de bonnes parties de patinage ont fait passer les vacances comme éclair. Et maintenant c'est le travail scolaire qui se poursuit, disons-le pour l'honneur de toute la gente écolière, dans la joie lui aussi ; le nuage sombre du pensum passe dans leur ciel,



le soleil n'en est que plus brillant après, n'est-ce pas, les enfants ? d'autant plus que le 2ème trimestre est court, « court comme jamais on n'a vu » m'a-t-on confié avec un sourire malicieux.... J'vous dis : il n'y a plus d'enfants !

Mouvement du port. — Le vapeur « Blue Peter II » a quitté St Pierre le 18 décembre à destination de Fort-de-France ayant à bord 189.760 kilos de morue sèche. — Le vapeur « Foudroyant » a quitté St Pierre le 29 décembre à destination d'Oran (Algérie) ayant à bord 850 tonnes de morue verte et 120 tonnes de morue sèche.

Le vapeur « Random » est arrivé à St Pierre le dimanche 11 janvier avec 2.100 tonnes de charbon en provenance de North Sydney. S'est échoué en entrant au Barachois. Se retire de la côte le 13 janvier par ses propres moyens après s'être allégé d'environ 300 tonnes de charbon qui ont été sauvetées par le Béarn et plusieurs doris ou jetées à la mer.

La production de la pêche locale pour les trois îles, pour 1947, se décompose comme suit :

St Pierre, Ile-aux-Marins : (99 doris et 1 vedette)	994.248 kilos
Miquelon : (70 doris)	510.818 "
Total.....	1,505.066 kilos

Par ailleurs, les chalutiers de Grande Pêche ont débarqué à St Pierre, en 1947, 6.067.520 kilos de morue verte.

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

OEufs FRAIS

chez M. Fabien PETITPAS



Séchage artificiel de la morue aux Iles de la Madeleine

Depuis quelques mois, deux séchoirs artificiels pour la morue sont en opération aux Iles, l'un à la Coopérative des Pêcheurs de l'Etang-du-Nord, et l'autre à la Fédération des Pêcheurs du Havre-aux-Maisons.

Voici quelques renseignements sur cette innovation, susceptibles d'intéresser le lecteur.

Les deux séchoirs ont une capacité de 5.000 livres chacun, et ils consistent en les parties suivantes : au premier plancher, une fournaise servant à chauffer l'air qui contribuera au séchage du poisson ; un générateur électrique dont le pouvoir actionne les ventilateurs aspirateurs d'air sec et chaud ou expirateurs d'air humide, selon le sens de leur révolution. Au second plancher, sont les ventilateurs se trouvant à l'extrémité des chambres dans lesquelles sèche le poisson. Le séchoir possède quatre chambres, et chaque chambre contient, superposés les uns sur les autres et entrant à coulisse, les « vignots » sur lesquels la morue est étendue.

Le courant d'air chaud et sec est aspiré dans les chambres, tourbillonne à travers la morue en déterminant ainsi l'évaporation de l'eau se trouvant en surface d'elle. Quand l'atmosphère des chambres devient saturée de vapeur d'eau, si l'on veut que le séchage se continue, il faut renverser le ventilateur afin de créer l'expiration de cet excès d'air humide, lequel ne serait déshydrateur. Les ventilateurs sont arrangés de manière à tourner un certain nombre de révolutions par minute afin de réaliser une vitesse d'air déterminée. Nous venons de toucher du doigt les trois principaux facteurs qui concourent au séchage de la morue, soit la température, l'humidité relative et la vitesse de l'air. L'un ne va pas sans les autres pour arriver au but que nous nous proposons : la déshydratation ou, si vous voulez, le séchage. Chaque produit alimentaire à déshydrater demande une température, une humidité relative, et une vitesse d'air spécifique, lesquelles sont trouvées expérimentalement. Pour la morue salée, par exemple, voici les conditions idéales qu'on a trouvées :

Température : 75 à 80° F.

Humidité relative 50 à 55%.

Velocité de l'air : 150 à 200 pieds à la minute.

Dans le séchage naturel, ou au soleil, le pêcheur ou le producteur doit se contenter des conditions capricieuses de l'atmosphère extérieure, qui ne sont pas toujours idéales surtout par temps pluvieux. Tandis qu'avec les séchoirs artificiels, même par temps de pluie, surtout s'il fait froid.



on peut toujours réaliser les conditions idéales ci-haut mentionnées, et sécher de la morue quand même.

Sur le mur extérieur du séchoir, il y a un thermomètre qui communique avec l'intérieur et donne la température de l'air dans les chambres, de même qu'un hygromètre montrant l'humidité relative de l'air circulant sur la morue. Il n'y a pas cependant, comme dans les grands séchoirs de Rimouski et de Gaspé, des thermostats et hygrostats pour contrôler automatiquement ces deux facteurs importants.

D'aucuns seraient tentés de croire qu'on sauverait du temps à augmenter la température, à abaisser l'humidité, et à augmenter la vitesse de l'air. Cette objection nous a été souvent posée, croyant que le poisson sécherait plus vite. Il sécherait plus, oui, mais seulement en surface, où il se formerait une croûte épaisse et dure qui empêcherait l'eau intérieure de venir à la surface. Douc tout séchage ultérieur serait impossible.

Autre objection : pour amener la morue à 40 % d'humidité, on sait expérimentalement qu'il faut à peu près trois séchages de 10 à 13 heures chacun. Quelques uns disent : pourquoi ne pas sécher plutôt 36 heures sans arrêt, toujours pour sauver du temps ? Réponse : formation de croûte dure en surface. On conseille de donner un séchage, ensuite de sortir la morue et de l'empiler pour la faire « suer », comme dit le pêcheur, c'est-à-dire faire sortir l'eau en surface. C'est alors qu'on entre de nouveau au séchoir afin de faire évaporer cette eau de suage, et ainsi de suite jusqu'au pourcentage d'humidité désiré. Ce pourcentage varie selon les exigences des marchés. Pour nous assurer à quel degré d'humidité la morue se trouve, le Département de Québec a fourni un appareil électrique à cette fin, et il nous faut souvent analyser, au point de vue humidité, les lots de morue surtout avant l'expédition.

L'organisation de ces séchoirs artificiels aux îles, contrée à climat plutôt humide, vient à point, d'autant plus que la demande pour la morue séche est très bonne et que le prix en est intéressant.

P. A. BEAUCHESNE, technologiste,
Département des Pêcheries Maritimes.

Sachons que depuis l'année 1500 avant notre ère jusqu'au traité de Versailles, 8000 traités de paix environ ont été signés, dont la durée moyenne fut de deux ans à peu près. Pendant cette période, on a compté 227 années de paix et 3130 de guerre, soit 13 années de guerre pour une de paix.

Y-a-t-il des raisons pour qu'à l'avenir ça change ?



Economie

Ce qu'il faudrait comprendre

Beaucoup de gens croient de bonne foi queles lois de l'équilibre ne s'appliquent pas à l'Etat, que les conditions de la production changent quand ce n'est plus le capital privé qui en a la charge.

Alors qu'ils se montrent si prudents pour la gestion de leurs intérêts personnels, ils versent subitement dans la prodigalité quand il s'agit du budget public. Les caisses de l'Etat, pensent-ils, sont sans fond.... et si on parle d'économie on se fait soupçonner d'être vaguement réactionnaire. Que les industries ou enreprises publiques perdent ou gaspillent l'argent, les deniers publics, c'est regrettable, mais à la fin de l'année, on continuera.... ça s'arrangera bien.

Le public se rend mal compte que c'est lui-même qui y perd ; en tous cas, il estime que ce n'est pas à lui de payer le prix de la perte.

L'idée qu'on se fait communément de la richesse nationale étonne par sa puérilité. Il en est qui croit que les profits fabuleux de l'industrie s'accumulent en réserves d'or ou de billets où il s'agit simplement d'aller les chercher. « Prendre l'argent où elle se trouve » est une vieille formule de nos politiciens, et l'on s'accoutume ainsi à l'idée que les riches peuvent bien payer.

Au début, la démocratie a consisté à faire voter les impôts par ceux qui allaient les payer. Puis en vertu d'un progrès, les impôts ont surtout été votés par ceux qui s'en exempliaient eux-mêmes. Il arrive cependant un moment où, la fortune privée étant réduite par les guerres ou la fiscalité, les dépenses et les pertes doivent nécessairement peser sur l'ensemble de la nation, c'est-à-dire sur chacun.

Moment angoissant certes et pour notre grand argentier et surtout pour le monde du travail. Témoins, les graves événements qui, dernièrement ont secoué la vie métropolitaine. L'équilibre des salaires et des prix ! difficile problème dont la solution exige grande sagesse de compréhension d'une part et d'adaptation d'autre part.

Dans les récentes discussions sur les salaires, notamment dans les secteurs nationalisés, les intéressés ont, très légitimement, réclamé une meilleure rétribution, plus conforme au taux de la vie. Pas d'objection. Mais cela engage de l'argent. D'où il paraît normal qu'il s'en suive un accroissement du prix de vente. On objecte à cela l'exemple de Ford accroissant les salaires de ses ouvriers au moment même où il baissait le prix de ses voitures. En réalité, ce résultat, paradoxal en apparence, a pu être obtenu par une taylorisation implacable, une mécanisation poussée



sée, entraînant un rendement accru. En dehors des cas de ce genre qui entraînent souvent d'ailleurs diminution du personnel, réduction d'heures de travail, il faut se rendre compte que le salaire réagit nécessairement sur le prix de revient, et par conséquent sur le prix de vente.

Si, à ce moment-là, consommateur et patron se trouvent être la même personne, force est de saisir le lien. Nécessairement, après un relèvement des traitements ou des salaires, le gouvernement essaye de récupérer tout ou partie de cet accroissement de son déficit par une augmentation des tarifs publics, il vise à équilibrer son budget, en tous cas à ne pas accroître la dette publique. Et c'est sagesse par le fait que telle entreprise ou telle société devient nationale, le citoyen en devient actionnaire lui-même et donc s'il y a des pertes, c'est lui qui les paie.

Il est urgent de se rendre compte de cette réalité, faute de se réveiller un beau matin en présence de la ruine, non pas la ruine de capitalistes mais la ruine commune.

La France, pays heureux, a longtemps vécu sur les immenses réserves que l'épargne de plusieurs générations avait accumulées ; la production fonctionnait alors dans le climat de l'intérêt privé, de la responsabilité privée. Il n'en est plus de même aujourd'hui.... les réserves de l'épargne sont anémiques, les responsabilités masquées ou dispersées. Dans ces conditions les fautes de gestion se font sentir plus lourdement sur le peuple et sur ses moyens de vivre.

« Il faut avoir le courage de le dire et de le répéter aux Français, écrivait François Mauriac, vous ne mourrez qu'autant que vous l'aurez voulu, le secret de votre destin est au dedans de vous. » Les événements détermineront le destin de la France dans la mesure où ils seront conduits, dans le sens où ils seront orientés. N'attendons pas trop de l'exceptionnelle qualité d'un homme pour opérer des miracles.... Aide-toi et le ciel t'aidera. La bonne orientation économique qui conduit une nation ou un territoire à l'épanouissement d'une démocratie prospère est l'œuvre commune, réalisée par l'intelligence et la volonté de chaque citoyen.

Louis XIV disait : « L'Etat, c'est moi ». Il reste au peuple souverain d'apprendre que, désormais, l'Etat c'est lui et que, si ça va mal, c'est de sa faute.

C'est ce qu'il faudrait comprendre !....



Le péché nous persuade que nous pouvons nous passer de Dieu ; ses sinistres nous apprennent que nous avons besoin de lui.

(Georges Dumesnil)



H. A. PATUREL

Commission-Consignations Gros et détail
 Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
 Conserves Olida, Amieux Frères, Nativelle, etc.
 Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
 Confections, -- Chaussures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal
 Produits Alimentaires Catelli, Montréal.
 Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.
 Taft Distributing Agency. Montreal.
 Sunbeam & Premier Food Products, New-York.
 Seaboard Fruit Co. & Glaxon Meat Corporation New-York.
 Radios Scott de Luxe « All wave », (garantie 5 ans).
 Champagnes Marne & Champagne, Epernay.
 Maison J. Honoré Sécrestat, Bordeaux
 Liqueurs Grand Marnier, Paris

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
 Quai de la Roncière.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
 Articles divers

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière.

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes
 Oeufs, etc. Fournisseur des navires

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Jien MORAZÉ

Henri MORAZÉ, Successeur

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation & Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering C°, Middletown, Conn
huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° of
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

— FREE AIR —

Imp. du « Foyer Paroissial » — Le Gérant : R. Martin